



Ville de LORRAINE

Ville de Lorraine
Ce document n'a pas de valeur officielle.

ORDRE DU JOURⁱ

SÉANCE ORDINAIRE DU MARDI 14 MAI 2024, À 19 H MAISON GARTH

100, chemin de la Grande-Côte, Lorraine

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX – Séance ordinaire du 9 avril 2024 à 19 h et séance extraordinaire du 12 avril 2024 à 8 h 30
4. PRÉSENTATION DES COMPTES
 - 4.1. APPROBATION des comptes payés et à payer – Période du 10 avril 2024 au 14 mai 2024
5. COMITÉS ET COMMISSIONS
 - 5.1. COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME – Adoption du procès-verbal de la séance du 30 avril 2024
6. DÉPÔT DES AVIS DE MOTION ET DES PROJETS DE RÈGLEMENTS
 - 6.1. AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT – *Règlement 257 de contrôle intérimaire de la Ville de Lorraine*
7. ADOPTION DES RÈGLEMENTS
8. RÉSOLUTIONS
 - 8.1. Direction générale
 - 8.1.1. DÉPÔT – Rapport de la directrice générale concernant le personnel embauché au cours du dernier mois
 - 8.2. Direction des communications et relations citoyennes
 - 8.3. Direction des finances et trésorerie
 - 8.4. Direction de l'urbanisme et de l'environnement
 - 8.5. Direction des travaux publics et infrastructures
 - 8.5.1. AUTORISATION D'IMPLANTATION – Panneau de signalisation – Arrêt obligatoire sur le chemin de Saverne
 - 8.6. Direction des loisirs et de la culture
 - 8.7. Direction des services juridiques et du greffe
 - 8.7.1. DEMANDE D'ORDONNANCE – Vente pour défaut de paiement de taxes
 - 8.7.2. AUTORISATION DE RENCHÉRIR – Vente pour défaut de paiement de taxes
 - 8.7.3. AUTORISATION DE SIGNATURE – *Entente de service avec l'autorité 9-1-1 de prochaine génération utilisant la solution de traitement des appels hébergée*



Ville de LORRAINE

Ville de Lorraine
Ce document n'a pas de valeur officielle.

- 8.7.4. DÉLÉGATION – Application réglementaire du *Règlement 230-3 sur la qualité de vie unifié* et du *Règlement 223-1 sur la gestion des matières résiduelles sur le territoire de la Ville de Lorraine* – Cadets policiers
 - 8.7.5. MANDAT ET AUTORISATION DE SIGNATURE – Union des municipalités du Québec – *Entente de regroupement de municipalités au sein de l'Union des municipalités du Québec relativement à l'achat en commun de produits d'assurance pour les cyber-risques 2024-2029*
 - 8.7.6. PROCÈS-VERBAL DE CORRECTION – Dépôt d'un procès-verbal de correction portant sur le *Règlement 230-17 modifiant le « Règlement 230-3 sur la qualité de vie unifié » afin de clarifier les dispositions concernant l'utilisation de l'eau et modifier certaines dispositions concernant l'arrosage*
- 8.8. Sécurité publique
9. RÉOLUTIONS DIVERSES ET D'APPUI
10. AFFAIRES NOUVELLES (VARIA)
11. PÉRIODE DE QUESTIONS
12. LEVÉE DE LA SÉANCE

ⁱ L'ordre du jour est diffusé à titre d'information et peut être **sujet à changement** avant ou lors de la séance.